

Marlène Schiappa et l'affaire Epstein



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 24 août 2019

Source [Boulevard Voltaire] Lorsque, le 12 août dernier, deux jours après la mort de Jeffrey Epstein, Marlène Schiappa, avec son collègue Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, a réclamé l'ouverture d'une enquête en France car « *l'enquête américaine a mis en lumière des liens avec la France* », on a disserté sur la légitimité de cette demande : un membre du gouvernement est-il dans son rôle en demandant l'ouverture d'une enquête ?

Le garde des Sceaux, Nicole Belloubet, tacla « gentiment » les deux secrétaires d'État en rappelant les principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la Justice. Certes. Et on a pu sourire, aussi, de l'apparente cacophonie du gouvernement : la très professorale Nicole Belloubet tapant sur les doigts des deux gamins.

Bien sûr, il y a sans doute beaucoup à dire et redire sur ce personnage clé de la Macronie qu'est Marlène Schiappa. Si elle a demandé cette enquête, c'est pour se faire remarquer, faire parler d'elle – cela faisait longtemps ! -, c'est évident, diront certains. Peut-être, peut-être pas. Mais sur le fond, quelle mère digne de ce nom – mais aussi, quel père digne de ce nom ! – ne s'est pas senti, instinctivement, un petit peu en accord avec Marlène Schiappa ?

Rappelons que, le 12 août, l'association Innocence en danger publiait, dans *L'Obs*, une lettre envoyée le jour-même au procureur de la République de Paris, dans laquelle elle affirmait que « *de source fiable* », elle avait eu « *confirmation récemment que plusieurs victimes du réseau prostitutionnel, créé par Jeffrey Epstein et ses complices, sont également de nationalité française* ». Alors, certes, on peut disserter à l'envi sur la question de la séparation des pouvoirs (d'ailleurs, soyons puriste, il n'y a pas de pouvoir judiciaire mais une autorité judiciaire !) comme on dissertait sur le sexe des anges à Constantinople. Entre nous, Mme Belloubet ne semblait pas avoir une approche aussi stricte de cette sacro-sainte séparation des pouvoirs lorsqu'elle parcourait, sous les regards des caméras, au plus fort des manifestations des gilets jaunes, les couloirs de la permanence du parquet de Paris. Un précédent !

Au-delà du débat byzantin, il y a la réalité sordide et le *Daily Mail*, journal britannique, vient, en quelque sorte, d'étayer les allégations faites par Innocence en danger en révélant que des fillettes de douze ans, venues de France, auraient été offertes à Epstein comme cadeau d'anniversaire par le fameux Jean-Luc Brunel, patron d'une agence de mannequinat. Ces trois gamines, trois sœurs, issues d'un milieu pauvre, auraient été vendues par leurs parents. Des faits dont Epstein se serait, en quelque sorte, vanté en les racontant à une certaine Virginia Giuffre, l'une de ses anciennes victimes devenue, par la suite, sa complice, faits qu'elle aurait par la suite rapportés lors d'une audition par la Justice américaine en 2015.

Que Marlène Schiappa, mère de deux filles, comme elle se plaît à le mentionner sur son compte Twitter, ait pu, ou pas, déroger au principe de séparation des pouvoirs n'en devient que plus secondaire.

Précision : l'auteur de ces lignes n'est pas devenu schiappolâtre.

24/08/2019 06:00